

CONCOURS D'ENTRÉE DNSPM JAZZ et MAA 2021-2022

Protocole sanitaire en vigueur au Centre des Musiques Didier Lockwood

Les épreuves pratiques du Concours d'entrée DNSPM 2021-2022 auront lieu le vendredi 26 et samedi 27 mars 2021 au Centre des musiques Didier Lockwood à Dammarie-lès-Lys. Avant votre venue, merci de prendre connaissance puis de respecter le protocole sanitaire mis en place.

1- Avant votre venue

Nous vous recommandons vivement de faire un test de dépistage Covid, PCR ou antigénique au plus tôt 48h avant de vous présenter à votre audition. Ce test est fortement recommandé pour les soufflants et les chanteurs.

- Si le test est positif,
- Si le test est négatif mais que le jour même vous avez des symptômes même faibles, évoquant la Covid-19,
- ou si vous êtes cas contact,

Vous devrez vous isoler et nous prévenir au plus vite. Votre absence ne sera pas éliminatoire, nous mettrons tout en œuvre pour reprogrammer vos épreuves pratiques (en présentiel ou à distance).

2- À votre arrivée :

Dès votre entrée dans l'enceinte de l'établissement, il vous sera demandé de :

- Porter un masque (chirurgical ou catégorie 1 dit « grand public filtration supérieur à 90% »),
- Désinfecter vos mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition,
- Prendre votre température,
- Signer le registre des entrées.

3- En tout temps :

Le port du masque est obligatoire au sein du CMDL.

Celui-ci doit être chirurgical ou en tissu dit de catégorie 1 ou dit grand public filtration supérieur à 90%. La catégorie et la filtration sont précisées sur l'emballage et la notice des masques. Attention, une plaque de plexiglas, les masques en tissu « maison » ainsi que les visières en plastique transparent portées seules, ne sont pas considérées comme des protections efficaces.

Merci de respecter **la distance recommandée** entre deux personnes :

- D'au moins 2 mètres lorsque le masque ne peut être porté (lorsque l'on mange, boit ou fume, à l'intérieur comme à l'extérieur).
- D'au moins 1 mètre lorsque le masque est porté.

Pour que vous puissiez vous **désinfecter régulièrement les mains**, du gel hydroalcoolique est mis à votre disposition à l'entrée du CMDL et de chacune de ses salles.

4- Avant vos épreuves pratiques :

Si vous désirez vous échauffer avant votre passage devant le jury, nous vous donnons accès à des salles de travail dédiés. Après utilisation, merci de :

- Nettoyer le matériel utilisé avec spray et lingettes prévus à cet effet
- D'aérer la pièce pendant au moins 10 mn.

5- Lors de vos épreuves pratiques :

Vous devrez obligatoirement être muni de :

Batteurs = vos baguettes

Chanteurs = votre micro

Guitaristes = votre guitare et votre jack

Bassistes = votre contrebasse ou votre basse et votre jack

Violonistes = votre violon, votre cellule et votre jack

Soufflants = votre instrument

Pianistes = un piano à queue et un Nord seront mis à votre disposition, vous n'avez rien à amener

Vous pouvez amener si nécessaire les partitions de vos morceaux libres (pour vous seulement, les accompagnateurs les auront déjà). **Attention, le CMDL ne vous prêtera pas le matériel énoncé ci-dessus.**

Nous vous demanderons de laisser le reste de vos affaires à l'accueil (espace surveillé).

Un sens de circulation sera mis en place. Suite à l'étape « interprétation », le candidat changera de salle pour passer son entretien avec le jury. Pendant ce temps, la salle d'audition sera aérée et le matériel nettoyé. Alors, le candidat suivant pourra se mettre en place.

Le port du masque est obligatoire même lors de vos épreuves. Seuls les soufflants et les chanteurs pourront retirer leur masque. Ils devront cependant jouer et chanter derrière des paravents en plexiglas.

Nous vous remercions de bien respecter toutes ses consignes et de nous aider à assurer la protection et la santé de tous les usagers du CMDL.